

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 7

MONTRÉAL, LE VENDREDI 17 JANVIER 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

L'organe de la discorde

Lors du transfert du programme de greffes pulmonaires de Montréal à Québec, le ministre de la Santé, Jean Rochon, a dit que les Montréalais s'en faisaient pour un symbole ne méritant pas tant d'émotions. En embauchant des médecins ontariens pour démarrer ce programme à Québec, à l'encontre de toute logique financière ou médicale, Jean Rochon vient de créer lui-même un symbole lourd de sens: celui d'un ministre préférant se tourner vers Toronto plutôt que de revenir sur une de ses décisions les plus contestées. Envers et contre tous, M. Rochon persiste et signe.

Malgré l'opposition des spécialistes en la matière et des personnes greffées, le ministre de la Santé proclamait l'automne dernier le transfert du programme de transplantations pulmonaires à Québec, en dépit de l'absence d'un médecin apte à faire de telles opérations dans le nouvel hôpital désigné. Et aussi en dépit du fait que la majorité des personnes dépendantes d'une greffe pour survivre étaient déjà traitées et suivies par des médecins montréalais.

En pléines compressions budgétaires, on s'étonnait qu'un ministre fasse table rase de ce qui était en place pour le reconstruire ailleurs. Aux sceptiques, le ministre Rochon a répondu qu'il s'engageait à ce que l'hôpital Laval de Sainte-Foy soit fin prêt à greffer ses premiers patients en janvier 1997.

Or, à la lumière des événements des derniers jours, on constate que Jean Rochon s'est enfoncé dans une décision impopulaire qu'il tente maintenant désespérément de justifier. Et par tous les moyens, fussent-ils les plus incongrus. C'est dans cette logique qu'on a maintenant recours à des solutions aussi tarabiscotées que celle de recruter des médecins d'outre-frontières, parachutés ici par avion, comme si le Québec était un vulgaire camp de brousse, privé de toute compétence médicale. Tout cela aux frais d'une fondation d'hôpital dont les généreux donateurs seraient fort étonnés de voir que leur charité finance une nouvelle forme de tourisme médical.

Il est maintenant clair que l'hôpital Laval ne sera pas en mesure de voler de ses propres ailes à la date prévue. La simple logique eût commandé que le ministre maintienne le programme de greffes là où il était, à Montréal, jusqu'à ce que l'hôpital de la Vieille Capitale soit en mesure de faire cavalier seul. Ne serait-ce que pour les 19 patients à bout de souffle devenus malgré eux des balles de ping-pong dans cette histoire.

Maintenant, on peut se demander quelle priorité sera donnée aux patients du Québec, qui seront dorénavant opérés par des médecins ontariens à l'hôpital Laval. L'équipe de transplantation de l'Hôpital général de Toronto, qui dessert tout le Canada, a été réclamée plus de 31 fois en salle d'opération l'an dernier. Dix-neuf de leurs patients sont déjà en attente depuis environ un an. En cas de conflit, à quel malade ces médecins donneront-ils leur préférence? Le simple transport aérien pour rapatrier à Québec ces médecins depuis Toronto pourrait s'élever à près de 2500 \$ par greffe.

D'emblée, il saute aux yeux que tout ce dossier n'a guère été guidé par la sympathie envers les malades, ou par la logique médicale, mais bien par une guéguerre médicale qui ne cesse de creuser le fossé entre Montréal et Québec.

La seule expression «*nos amis de Toronto*» utilisée hier par l'équipe médicale de l'hôpital Laval pour désigner leur nouvelle alliance avec l'Ontario en dit long sur le contexte sordide, digne d'un mauvais épisode d'*Urgence*, qui a servi de toile de fond aux décisions prises dans ce dossier.

En juin dernier, bien avant le transfert du programme de greffes, une tempête secouait Québec-Transplant, l'organisme qui gère les dons d'organe au Québec. À ce moment, la quasi-totalité des représentants montréalais de l'exécutif de Québec-Transplant était balayée et remplacée par une délégation de Québec. La présidence était ravie par le D^r Gilles Lagacé, directeur de l'hôpital Laval, qui allait hériter quelques mois plus tard du programme de greffes pulmonaires.

Aujourd'hui, le degré de paranoïa est tel entre le ministre Rochon et le milieu médical montréalais que, cette semaine, aucun médecin ne voulait commenter le recours à des médecins venus d'Ontario par l'hôpital Laval. Tous craignaient, à tort ou à raison, les représailles d'un ministre qui s'apprête à renouveler budgets, programmes et politiques de santé.

À mots couverts, tous souhaitent que le ministre Rochon, qui porte aussi le chapeau de ministre responsable de la région de Québec, fasse un peu moins de politique et un peu plus de médecine.

Comble de l'ironie, pendant qu'à Québec on raffistolait un arrangement médical avec Toronto, mercredi soir, la médecine tentait malgré tout de suivre son cours à Montréal. Un dix-huitième patient en un an recevait avec succès un poumon au Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM).

MÉTÉO

Montréal	Ensoleillé. Froid.	Québec	Ensoleillé. Froid.
Max: -16 Min: -20	Ventoux	Max: -16 Min: -20	Ventoux
Détails, page B 9			

INDEX

Agenda..... B 7	Idées..... A 9
Annonces..... B 6	Le monde..... A 5
Avis publics... A 7	Les sports..... B 6
Bourse..... A 6	Montréal..... A 3
Culture..... B 9	Mots croisés... B 6
Économie..... A 6	Politique..... A 4
Éditorial..... A 8	Télévision..... B 8

LES ACTUALITÉS

Corbo propose un tribunal des polices, page A 2



LE MONDE

Le Kremlin prépare-t-il le retour des Romanov? page A 5

ÉCONOMIE

Dassault investit dans Nova, page A 6

Le «déluge» aurait pu être mieux contrôlé

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le rapport de la commission Nicolet démontre que les fonctionnaires du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), responsables des barrages contrôlant le lac Kénogami, auraient pu réduire les dommages infligés notamment aux citoyens de Chicoutimi par une gestion davantage axée sur la prévention et la sécurité publique.

Le rapport Nicolet montre en effet, à l'aide de scénarios chiffrés, que si le niveau

du réservoir avait été maintenu plus bas d'un mètre environ et si l'évacuation des eaux avait été portée au maximum dès l'alerte météorologique, le débit de pointe du barrage aurait pu être réduit à 1368 mètres cubes à la seconde, en comparaison des 1865 mètres cubes qui ont tout dévasté.

Certes, de petits barrages situés en aval sur la rivière Chicoutimi, qui n'avaient pas une telle capacité d'évacuation, auraient quand même été débordés comme en juillet dernier. Et le pont Arnaud aurait été emporté lui aussi lorsque les eaux au-

raient dépassé les 900 mètres cubes à la seconde. Mais dans Chicoutimi, les impacts auraient été sensiblement réduits dans une mesure que la commission ne détermine pas.

Divers facteurs, indiquent les commissaires, expliquent pourquoi le MEF a maintenu un niveau d'eau élevé, peu compatible avec la capacité de stockage requise par une crue décennelle (une en 10 000 ans) comme celle de juillet. Le ministre voulait surtout répondre aux be-

VOIR PAGE A 10: DÉLUGE

Affaire de Bakovici

Des officiers inculpés

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Ottawa — Au moins quatre officiers des Forces armées canadiennes vont recevoir ce matin un procès-verbal contenant les accusations qui pèsent contre eux dans l'affaire de Bakovici.

Lors de leur séjour en Bosnie, entre octobre 1993 et mai 1994, des soldats canadiens en service dans un hôpital pour enfants handicapés de la localité de Bakovici ont commis des actes répréhensibles contre des patients et auraient eu des relations sexuelles avec des infirmières.

Le Devoir a appris hier soir que les militaires suivants sont en cause:

- le lieutenant colonel David Moore, qui commandait le contingent canadien au moment des faits;
- le major «Butch» Bouchard;
- le major de réserve Georges Petrofikas;
- l'éleve officier Michel Sartori.

Selon nos informations, d'autres militaires recevront dans les prochaines heures des procès-verbaux similaires.

Ce matin, le commandant de l'armée de terre, le lieutenant général Maurice Baril, tiendra une conférence de presse sur les événements de Bakovici. Il rendra publics plusieurs rapports sur les méfaits de certains militaires en Bosnie entre 1993 et 1994 ainsi qu'un rapport sur la responsabilité des autorités militaires dans l'affaire de Bakovici.

Après Belgrade, Sofia



DUSAN VRANIC, ASSOCIATED PRESS

DEUXIÈME SEMAINE de protestation populaire dans les rues de Sofia, en Bulgarie. Imitant la population de la capitale serbe, le peuple bulgare a choisi l'occupation continue de la rue pour faire plier un gouvernement néocommuniste. Ici, une jeune femme à sa fenêtre encourage les manifestants. Les autorités gouvernementales ont approuvé hier une mesure d'urgence d'importation de blé pour éviter une pénurie de pain.

Transplantations pulmonaires

L'hôpital Laval sera autonome en juillet

La Fédération des médecins spécialistes se dit étonnée de l'entente avec Toronto

MARIO CLOUTIER
ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le programme de transplantation pulmonaire de l'hôpital Laval, qui coûte 600 000 \$ à Québec, ne sera pas autonome et indépendant avant le 1^{er} juillet, mais l'institution se dit prête à effectuer dès maintenant des chirurgies avec des spécialistes torontois. Ces derniers, a précisé le directeur de l'hôpital, Gilles Lagacé, ne coûteront pas un sou au ministère de la Santé.

Pas directement en tout cas, puisque les deux transplantateurs québécois — l'un, Jocelyn Grégoire, actuellement en formation à Toronto, et l'autre à être recruté l'été prochain — seront payés à l'acte et relèveront ces sommes, en tout ou en partie, aux spécialistes torontois. Le tout se fera selon un «arrangement privé», a-t-on expliqué hier, sans préciser s'il s'agira d'une méthode acceptable aux yeux de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Les frais de transport et de séjour des Torontois seront assumés, comme l'indi-

quait hier *Le Devoir*, par la Fondation de l'hôpital Laval. Estimée à 40 000 \$ selon le nombre de transplantations effectuées, cette facture est considérée comme une dépense de formation.

Jusqu'en mai, les spécialistes de Toronto effectueront donc les transplantations à Québec. Ensuite, le docteur français Alain Chapelier prendra la relève et sera remplacé par le docteur Jocelyn Grégoire en juillet. La liste d'attente de l'hôpital Laval

VOIR PAGE A 10: LAVAL

MARIO CLOUTIER
LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

L'Orchestre symphonique de Montréal et Loto-Québec viennent de s'entendre sur les principes directeurs de la subvention extraordinaire de cinq millions que la société d'Etat versera à l'orchestre pour assurer sa survie.

C'est ce qu'a confirmé hier la présidente-directrice générale du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ), Marie Lavigne, qui participait aussi aux négociations tripartites.

«Nous nous sommes entendus sur les grands principes. Une première moitié des sommes promises, soit 2,5 millions, sera versée rapidement à l'OSM pour alléger le poids de sa dette. La deuxième moitié de l'aide sera conditionnelle à ce que l'OSM aille chercher dans le secteur privé deux dollars pour chaque dollar versé par Loto Québec. Un compte en fidéicom-

VOIR PAGE A 10: OSM

On veut le voir!

La belle histoire des actualités en images

La télévision anglaise de CBC présente, ce dimanche à 20h, les deux premiers de six épisodes sur l'histoire des actualités en images, *Dawn of the Eye*. Un grand documentaire qui vient donner un sens à la politique de canadianisation de la CBC, même si l'origine de ce projet est bien antérieure au dernier positionnement politique en vogue à Ottawa.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

En 1913, une jeune femme britannique de 21 ans, Jessica Borthwick, quitte son pays pour les horreurs de la guerre des Balkans, traversant la Bulgarie et la Turquie à cheval, avec une grosse caméra dans ses bagages. Elle rêve de rapporter des images de la guerre pour les théâtres britanniques qui se pâment pour la toute dernière invention, les actualités cinématographiques. L'équipe de CBC, qui a ainsi sorti de l'ombre la première camérawoman, nous apprend aussi que personne ne voulait des 30 minutes de film qu'elle rapporta, au terme d'un an d'aventures, de prison et de choléra.

VOIR PAGE A 10: IMAGES



ARCHIVES LE DEVOIR

René Lévesque devant la carte qui servait de décor à l'émission *Point de mire*, avec le non moins célèbre tableau noir.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Introuvable



ARCHIVES VICTORIA TIMES COLONIST

LES CHANCES de retrouver le skipper Gerry Roufs ont à nouveau chuté hier alors qu'on annonçait que le Français Éric Dumont, concurrent du Vendée Globe, ami de Roufs et l'un des derniers à tenter de sillonner la zone où pourrait se trouver le Québécois, a dû abandonner les recherches hier après-midi en raison du mauvais temps. Arrivé mercredi soir sur zone, le skipper a sillonné sans succès pendant une quinzaine d'heures la position où aurait pu se trouver Gerry Roufs compte tenu de sa dérive. Avec des vents de 50 nœuds, il a dû abandonner les recherches, ce qui signifie qu'il n'y a plus de bateau sur zone pour retrouver Roufs, précisait-on hier à Paris en soulignant toutefois que les démarches ne sont pas officiellement abandonnées. D'autre part, les navires qui croisent au large des côtes du Chili et de l'Australie ont reçu la consigne de «rester vigilants» et de poursuivre leurs recherches pour retrouver Gerry Roufs, dont on est sans nouvelles depuis le 6 janvier.

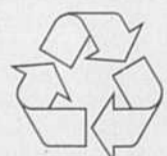
À LIRE DEMAIN

L'homme cinéma



Que se cache-t-il derrière François Truffaut, «l'homme cinéma»? Grâce à une biographie signée Antoine de Baecque et Serge Toubiana, découvrez «le visage déchiré d'un homme fou du cinéma, perpétuellement insatisfait, sautant d'une crise à l'autre». A lire demain dans le cahier «Livres».

Tartuffe est sans contredit la plus jouée de toutes les pièces de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière. Et on en redemande encore! Sans doute parce qu'il s'agit d'une des comédies les mieux structurées du répertoire du célèbre dramaturge, nous dit Gérard Poirier demain dans le cahier «Arts».



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Version internet (514) 278-6060
1-800-563-5665

Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0856. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DÉLUGE Le secteur privé

SUITE DE LA PAGE 1

soins de stockage des centrales privées, situées en aval, et aux récriminations des villageois, qui n'aiment pas salir leurs embarcations dans la boue ou les égratigner sur les rochers.

Au lac des Ha! Ha!, la situation s'est présentée différemment: c'est l'impossibilité d'ouvrir les vannes qui explique l'effondrement de la digue voisine et la libération catastrophique des 26 millions de mètres cubes du lac.

L'ouvrage de retenue du réservoir des Ha! Ha!, qui appartenait à la Consolidated Bathurst, pouvait évacuer un débit de crue maximale, contrairement à plusieurs autres vieux ouvrages de la région, nettement sous-dimensionnés. Mais les vieilles vannes en bois sont restées en position de sorte que l'eau, incapable de sortir au bon endroit, a sectionné la digue qui prolongeait le barrage, noyant le village et creusant une vallée hallucinante à travers collines et forêt.

Le rapport Nicolet indique par ailleurs que les données météorologiques du MEF et ses stratégies d'intervention n'ont pas été à la hauteur de ses responsabilités.

Ainsi, le système de collecte de données a subi des pannes au moment le plus critique.

«Il y a eu, dans un cas, perte de communication entre un pluviographe et le centre de cueillette des données à Québec et, dans un deuxième cas, malfonction d'un autre appareil de mesure de la pluie, ce qui a eu pour effet de priver le centre de contrôle de Québec de données essentielles à la compréhension de l'ampleur du phénomène météorologique», précise le rapport.

Les commissaires ajoutent que «le temps de réponse entre la prise de conscience du phénomène et le début des opérations d'évacuation a été trop lent».

Le MEF a aussi «manqué de personnel sur place pour voir à l'ouverture rapide des vannes, s'occuper des réparations urgentes et des pannes et faire l'inspection des ouvrages menacés».

La commission va plus loin et affirme que les gestionnaires du ministère ont utilisé un plan de gestion qui ne tenait pas compte d'informations critiques.

Ainsi, le plan de gestion utilisé reposait sur les données hydrologiques des étés 1966 à 1975, lesquelles ont servi à mettre au point le plan de 1982. C'est cette vieille simulation qui a convaincu le MEF qu'un «niveau plus élevé l'été n'aurait pas d'incidence sur le risque d'inondation».

«Pourtant, écrivent les commissaires dans un des paragraphes les plus lapidaires du rapport, la probabilité d'une crue décennale (probabilité annuelle de dépassement de 1/10 000), d'après laquelle l'apport journalier pouvait dépasser 1550 mètres cubes à la seconde, était connue depuis 1988. De plus, la possibilité d'une crue maximale probable avec un apport maximal instantané de 3610 mètres cubes à la seconde était connue depuis 1990. Enfin, d'après les données que détient la Commission, les implications de ces crues n'ont pas été prises en ligne de compte dans la gestion du réservoir Kenogami, ni l'information transmise aux gestionnaires de barrages situés en aval.»

D'autre part, malgré des rénovations de 14 millions de dollars à l'ouvrage régulateur du lac Kenogami, «la capacité d'évacuation des ouvrages de contrôle n'est pas as-

surée par un système de vannes efficace et approprié à de grands barrages. Les appareils de levage actuels sont incapables de lever complètement les poutrelles et ne permettent pas une ouverture rapide de toutes les vannes», ce qui était notamment le cas au barrage Portage-des-Roches, le principal évacuateur du réservoir.

Quant au plan des mesures d'urgence du MEF, il «était loin d'être complet», selon le rapport. Les études de rupture ainsi que les cartes d'inondation en cas de pareille catastrophe «n'avaient pas été transmises aux diverses municipalités et industries menacées en aval. De plus, la population n'avait jamais été informée des dangers auxquels elle était exposée s'il y avait rupture de barrage».

La gestion privée

Le portrait est encore plus noir du côté du secteur privé où la commission Nicolet a pu faire un bilan des pratiques, un portrait sans complaisance que la commission Doyon sur les mini-centrales et la production privées scrutera certainement à la loupe.

Certes, reconnaît le rapport Nicolet, il y a des exceptions car certaines entreprises importantes ont la masse critique de gestionnaires et d'ingénieurs ainsi que les budgets pour gérer leurs barrages selon les règles de l'art. On devine à travers ce portrait anonyme celui d'Alcan, qui gère 44 barrages et qui a même divulgué ses plans d'urgence et ses cartes d'inondation en cas de rupture... contrairement au MEF.

Mais pour le reste... Les mandats que les gestionnaires privés de petits ouvrages donnent à des consultants pour vérifier leur stabilité et

leur durabilité ne respectent pas les normes. Ils négligent les crues d'exception et la fiabilité des organes d'évacuation, comme ceux, vétustes, mis en cause au lac des Ha! Ha!, écrivent les commissaires.

Selon ces derniers, qui ont effectué tout cet examen en moins de six mois, les entreprises se fient à des «pratiques plus ou moins improvisées». La sécurité des ouvrages est reléguée derrière les exigences de la production. On dénote un «manque flagrant de formation» des responsables des barrages, lorsqu'il y en a qui sont désignés. On ne dispose «d'aucun document décrivant l'état réel des ouvrages» et leur conformité aux plans réglementaires. «On manque également de données sur les conditions géologiques et géotechniques des sites», essentielles pour déterminer si un tremblement de terre risque de provoquer un effondrement comparable aux crues de juillet, mais plus imprévisible encore.

«Les rapports d'inspection sont souvent inexistantes de même que les listes de vérification», poursuit le rapport dans son bilan de la gestion privée. «Certains réservoirs sont maintenus à des niveaux trop élevés» pendant que d'autres sont munis de «passes trop étroites» et «d'appareils de levage vétustes et lents», y compris des poutrelles qui doivent être enlevées... à la main, ce qui est fort utile en plein déluge!

Les manuels d'opération sont par ailleurs inexistantes dans certains cas, ainsi que les règles écrites de maintenance et de surveillance. On comprend alors que les plans d'urgence, plus coûteux, sont rares et que le public et les médias font «face chez les gestionnaires d'ouvrages à un refus de diffuser les études de rupture de barrage et les cartes d'inondation afférentes».

LAVAL Indignation au CHUM

SUITE DE LA PAGE 1

comporte déjà une personne. Deux ou trois autres personnes inscrites sur la liste de l'hôpital Notre-Dame auraient exprimé le souhait d'être traitées à Québec, mais on attendra qu'elles le manifestent clairement elles-mêmes. On pense pouvoir faire de 20 à 25 transplantations à Québec par année.

L'hôpital Laval a également expliqué qu'on avait fait appel aux transplantateurs de l'hôpital de Toronto parce que cette institution a effectué 150 opérations du genre à ce jour et que c'était la meilleure solution pour bâtir un programme en quelques mois.

«On ne pouvait pas travailler en harmonie avec Montréal d'ici le 15 janvier, a expliqué le chef du service de chirurgie thoracique de Laval, Jean Deslauriers. On ne sait pas si, à Montréal, ils sont intéressés. Mais nous voulons collaborer avec eux à l'avenir.» Pour sa part, l'équipe de Toronto a visité les installations québécoises mercredi et se serait déclarée satisfaite de l'état des choses.

«C'est comme la Cadillac de la transplan-

tation, l'équipe de Toronto, a ajouté le docteur Deslauriers. Pour nous, c'est naturel, c'est comme s'ils étaient à côté. Ce sont des amis.»

Les hôpitaux Laval et de Toronto travaillent ensemble depuis plusieurs années à des projets de recherche et à diverses collaborations, notamment dans les domaines du cancer du poumon et de l'emphysème. Actuellement, des pneumologues de l'hôpital Laval profitent également d'une formation auprès de ce centre de réputation mondiale.

Ne voulant pas revenir sur la controverse suscitée par la décision du ministre de la Santé, Jean Rochon, de faire de Québec le centre unique des transplantations pulmonaires au Québec, le directeur de l'hôpital Laval, Gilles Lagacé, a conclu en disant: «Notre préoccupation, c'est vraiment de donner les meilleurs services possibles et de rassurer la population.»

Mais pendant ce temps, la controverse continue à Montréal. La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) s'est dite surprise de l'arrangement conclu par l'hôpital Laval avec des médecins ontari-

ens pour effectuer des greffes de poumons au Québec. Pierre Gauthier, président de la FMSQ, a déploré hier que l'hôpital Laval ait recourus à des médecins torontois alors que l'on dispose de toute l'expertise médicale nécessaire au Québec.

«Pourquoi ne se sert-on pas des médecins du Québec avant d'aller voir ailleurs? Pendant ce temps-là, le gouvernement impose des limitations aux entrées en médecine. Ça ne nous appartient pas de décider qui fera quoi, ou dans quelle ville, mais tout cela a l'air de manquer d'une certaine planification», a dit le Dr Gauthier.

Par ailleurs, la FMSQ s'indigne du fait que des médecins québécois payés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), bref par des fonds publics, remettent leur rémunération aux médecins ontariens.

«On va communiquer avec le ministre Rochon pour avoir des éclaircissements là-dessus. Un médecin ne peut être rémunéré pour un acte qu'il ne réalise pas lui-même. Cela va à l'encontre des règles qui définissent le paiement à l'acte», a dit le Dr Gauthier. L'entente conclue entre l'hôpital Laval et

des médecins ontariens a semé l'indignation au Centre hospitalier de Montréal (CHUM) où s'effectuaient, jusqu'à hier, les greffes de poumons. Selon le Dr Jean Léveillé, représentant des médecins, les faits actuels confirment que l'hôpital Laval n'est pas en mesure de réaliser seul les greffes pulmonaires. «On ne comprend pas pourquoi le ministre enterme de telles solutions alors qu'il y a à Montréal des spécialistes capables de faire ces opérations. La preuve, c'est qu'un patient a été greffé ici au CHUM encore hier soir.»

Les médecins du CHUM sont d'autant plus surpris qu'un plan de collaboration entre Montréal et Québec a été présenté à des émissaires du ministre Rochon en novembre dernier. Cette proposition, qui prévoyait le maintien d'un seul programme de greffes réparti sur deux sites (Montréal et Québec), est restée sans réponse. «On pense que le ministre Rochon n'a pas eu l'ensemble des informations, déplore le Dr Léveillé. Depuis cette annonce, nous maintenons les soins à la population en attente de greffes. On ne comprend pas pourquoi on ne pourra pas continuer.»

OSM Pas de tournée en Europe

SUITE DE LA PAGE 1

«n'aura ouvert», d'expliquer Mme Lavigne. Elle insiste dans un même élan sur l'importance qu'accordent Loto-Québec et le CALQ au plan de redressement de l'OSM et au dynamisme de sa fondation. «Tous les grands orchestres nord-américains ont une telle fondation. Nous allons donner un bon envol à l'OSM pour qu'il y ait stabilisation, mais le plan de redressement devra aussi faire ses preuves.»

Cette aide exceptionnelle de cinq millions, qui vient s'ajouter aux commandites annuelles de Loto-Québec à l'OSM, fait suite à la promesse du ministre des Finances Bernard Landry en mai dernier, dans la foulée du budget provincial.

«Quant au cas de l'Orchestre sympho-

nique de Montréal, qui porte magnifiquement les couleurs du Québec dans le monde mais qui, malheureusement, éprouve quelques difficultés financières, j'ai demandé à Loto-Québec de faire en sorte, par une commandite accrue, que le maestro Dutoit puisse se concentrer totalement sur sa partition», avait fièrement lancé Bernard Landry. Cette déclaration lui avait valu les foudres d'autres organismes culturels en difficulté qui, moins privilégiés, doivent s'en remettre au ministère de la Culture pour obtenir de l'aide.

La question étant délicate, la prudence était de mise hier du côté de la directrice générale de l'OSM, Michelle Courchesne. «Rien n'est encore signé. Il reste quelques détails à peaufiner et je ne peux en dire davantage, sinon qu'une entente est imminente.»

Les tournées

Interrogée sur le sort réservé aux tournées dans ce contexte budgétaire difficile, la directrice générale de l'OSM Michelle Courchesne a rappelé qu'elles demeuraient très importantes aux yeux de l'administration. Et l'Europe, que l'OSM devait visiter en août? «Nous n'avons jamais annoncé officiellement cette tournée. Ce n'était qu'un projet parmi tant d'autres. En Europe, les conditions sont aussi difficiles qu'ici et nous n'avons pas eu les conditions recherchées.»

Les musiciens ont récemment été informés qu'ils ne partiront pas en tournée en Europe en août. On leur aurait aussi dit que l'an prochain, il n'y aurait pas de tournées à l'étranger.

Cette annonce leur aurait été faite au moment où les musiciens s'apprentent à

jouer en mars en Asie, là où la cote du maestro Dutoit est très élevée.

La directrice générale de l'OSM mène de front plusieurs dossiers actuellement. En plus de régler cette entente avec Loto-Québec, elle négocie également de façon intensive avec les musiciens dont le contrat de travail est échu depuis plus d'un an. Aussi dans ses priorités: le renouvellement d'une entente avec l'étiquette Decca qui détient l'exclusivité sur les enregistrements de disques de l'OSM.

Selon les derniers états financiers de l'OSM en date du 31 mai, l'OSM, sur un budget de 11,7 millions, recevait 4,6 millions en subventions. La commandite habituelle de Loto-Québec lui servait jusqu'ici surtout à sa saison estivale. Son déficit cumulé est de 4,8 millions.

IMAGES Douce revanche

SUITE DE LA PAGE 1

Mais cet accueil surprend moins lorsque l'on sait que les gouvernements mais aussi les producteurs apprennent dès le tournant du siècle à trafiquer la réalité. Surtout lorsqu'il s'agit de guerre. La guerre des Balkans fut le théâtre du premier «cirque médiatique», où accourent les Gaumont, Pathé et autres compagnies des deux côtés de l'océan. Qué de chemin parcouru lorsque l'on songe à la couverture médiatique de la guerre du Golfe, 78 ans plus tard! Bien entendu, le chemin devient relatif si l'on considère que nous n'avons eu accès qu'à une face de cette guerre.

Dans les deux premiers épisodes, nous apprenons qu'il existe très peu de documents sur les débuts de la guerre de 1914-18, à l'exception des poignées de main de généraux. Plus tard, dans les années 20 et 30, les studios d'Hollywood devinrent les maîtres de l'information et présentèrent à leur tour un seul point de vue, un monde sans grève, sans dépression, sans juifs et sans nazis. Jusqu'à l'arrivée d'une émission de nouvelles, *The March in Time*, en 1935.

L'équipe de CBC a par ailleurs mis la main sur la première imposture, qui montra aux Américains, dans les années 1890, des images de la bataille de la baie de Manille. Or les producteurs reconurent, 40 ans plus tard, qu'ils avaient filmé leurs scènes dans une baignoire de leur domicile sur l'île de Manhattan...

L'époque où des cinéastes allaient porter les actualités aux habitants des campagnes, en tracteur, n'est pas loin. Ces messieurs à la caméra étaient également fort appréciés dans les fêtes foraines, alors que «les contrées exo-

tiques, les guerres patriotiques, les désastres et les scandales» avaient la faveur du public.

Au delà des trouvailles originales qui sont nécessairement la fierté de tout producteur de documentaires, CBC a réussi le tour de force d'assembler d'une manière logique, et chronologique, une captivante histoire des actualités en images. L'imposture et le trafic de l'information occupent une grande place, mais l'histoire des grands inventeurs a aussi sa place. Et, autre aspect réjouissant, les témoignages d'historiens sont réduits au minimum.

Une saga tout aussi passionnante que celle qui débute dimanche se cache derrière la production de la série, dont l'idée revient à Mark Strowicz, responsable de la section documentaire à CBC mais également fondateur du *Journal*.

Conscient qu'une série de cette envergure racontant un siècle d'actualités en images nécessiterait beaucoup d'argent, soit 400 000 \$ par épisode, CBC tenta, mais en vain, de s'adjoindre un télédiffuseur européen ou américain. Les télés américaines se montrèrent particulièrement frileuses devant un sujet trop délicat. Car l'histoire des nouvelles est celle des luttes de pouvoir entre les gouvernements et les organisations de nouvelles.

La BBC se laissa finalement séduire. «Nous étions comme deux compagnies exploitant une mine d'or, ayant convenu de partager l'or mais nous laissant la liberté respective d'en tirer des bracelets ou des boucles d'oreilles.» En clair, chaque réseau avait accès aux ressources, entrevues, archives et films de son partenaire. «Une unité de production transatlantique», résume M. Strowicz avec fierté.

Comme il est périlleux de vouloir plaire à tout le monde,

de, les deux équipes ont convenu de préparer deux versions de leur histoire, mais à partir des mêmes entrevues et des mêmes images. La version britannique sera prête dans un mois et demi. Un exemple de différences? CBC parlera des émissions *This Hour Has Seven Days* et *Point de mire* avec René Lévesque, deux phénomènes en information télévisée; la BBC, non. En revanche, cette dernière s'attardera sur la couverture de la guerre des Falkland.

CBC a également vendu la série à la chaîne américaine History Channel, qui aura sa propre version, proche de la canadienne mais contenant certaines particularités et détails.

Pour M. Strowicz, cette vente à une chaîne américaine prend l'allure d'une douce revanche: «Toute l'histoire des informations en images et des nouvelles américaines est produite et tournée par des Canadiens.»

La série prend fin en 1995. Le dernier épisode, intitulé *The Global Eye*, s'attardera à quelques-unes des images les plus puissantes des dernières années, soit la course d'O. J. Simpson dans sa Bronco blanche, ou le manifestant solitaire de la place Tiananmen défilant un char d'assaut. Les producteurs se demanderont si l'information télévisée est désormais contrôlée par quelques consortiums ou si l'avenir appartient plutôt aux petites équipes qui voyagent avec une petite caméra pour tout bagage.

Une chose est certaine, les téléspectateurs verront qu'au pays des actualités cinématographiques et télévisées, certaines choses ne changent pas, notamment la tentation de faire du divertissement avec l'information et celle de la transformer, plus ou moins.